

**ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE  
( A.F.P.S.)  
COMITE LOCAL AFPS DE GENTILLY**

**Demande de financement pour l'équipement  
du Centre pour enfants de la ville  
de AL-KHADER (Cisjordanie)**



**AFPS GENTILLY. 25 rue Jean Louis. 94250 GENTILLY  
Courriel : a-cfps-gentilly@yahoogroupes.fr**

Le projet présenté en 2012, objet avec le Conseil Régional de la Convention n° 2012-UAIE-1451 comprenait les derniers raccordements de la citerne, le déplacement de la salle informatique, la fourniture de matériels informatiques.

Si, en décembre 2013 le raccordement de la citerne restait d'actualité il en allait différemment pour la salle informatique.

Dans le village le besoin de poste de travail informatique était devenu si pressant que 3 structures, du type cybercafé, s'étaient créées mi 2013. Dans ce contexte, le projet de création d'une salle informatique ouverte au public, voyait son autonomie financière remise en cause.

Une utilisation plus pertinente des fonds est apparue dans l'ouverture d'une petite crèche qui s'autofinancerait et répondrait au besoin exprimé par les mamans travaillant au Centre et autour du Centre.

Cela amenait la réécriture du chapitre 5 du PROJET dans les paragraphes :

5.2 Objectifs spécifiques

5.3 Description du projet

Et dans le chapitre 6 FINANCEMENT DU PROJET le paragraphe :

6.2 Dépenses

## SOMMAIRE

<b>1 L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE – AFPS –.....</b>	<b>3</b>
1.1 Objectifs nationaux .....	3
<b>Application du droit international .....</b>	<b>3</b>
1.2 Le Comité Local AFPS de Gentilly .....	3
<b>2 LA PALESTINE EN GENERAL - AL-KHADER EN PARTICULIER .....</b>	<b>4</b>
<b>3 LA VILLE DE AL-KHADER .....</b>	<b>4</b>
<b>4 LES PARTENAIRES LOCAUX.....</b>	<b>5</b>
4.1 La Bethlehem Arab Society for Rehabilitation – B.A.S.R. - .....	5
4.2 AL-KHADER CHARITABLE CHILDREN SOCIETY .....	6
<b>5 PROJET .....</b>	<b>8</b>
5.1 Objectifs généraux .....	8
5.2 Objectifs spécifiques (Révisé).....	8
5.3 Description du projet (Révisé) .....	8
<b>6 FINANCEMENT DU PROJET .....</b>	<b>9</b>
6.1 Recettes .....	9
6.1.1 Les Partenaires sollicités : .....	9
6.1.2 Le Comité Local AFPS de Gentilly .....	10
6.2 Dépenses (Révisé) .....	11
6.3 Balance dépenses/recettes .....	12
<b>7 CALENDRIER .....</b>	<b>12</b>
<b>8 SUIVI DU PROJET .....</b>	<b>13</b>
<b>9 ÉVALUATION DU PROJET .....</b>	<b>13</b>

# 1 L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE – AFPS –

## 1.1 Objectifs nationaux

- Application du droit international
- Pour que les enfants palestiniens aient droit à leur enfance

## CADRE GENERAL

Notre domaine d'action

**L'Association France Palestine Solidarité (AFPS)** rassemble les personnes attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et à la défense de la personne humaine, pour développer la solidarité avec le peuple palestinien. L'Association France Palestine Solidarité soutient ce peuple notamment dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux.

- Elle agit pour une paix réelle et durable fondée sur l'application des résolutions votées par l'Assemblée Générale de l'ONU

Les activités de l'Association se développent sur 4 plans complémentaires :

- Information et action politique. Travail de mobilisation de l'opinion publique. Intervention citoyenne auprès des représentants élus dans les institutions locales, régionales et européennes, et auprès des médias. Interpellation des pouvoirs publics en France et dans l'Union Européenne
- Soutien moral, matériel et humanitaire, spécialement en faveur des populations palestiniennes les plus défavorisées, des réfugiés dans les camps et des villages aux terres confisquées.
- Aide au développement et coopération dans tous les domaines avec les organisations de la société civile palestinienne
- Connaissance et échanges mutuels. Intervention sur tous les aspects, notamment culturels et éducatifs

L'Association coopère également avec les Associations israéliennes dont l'objectif clairement exprimé est le soutien aux droits internationaux du peuple palestinien. L'Association adhère aux regroupements d'organisations qui partagent ses objectifs à l'échelle nationale (plate-forme des ONG françaises pour la Palestine), européenne (ECCP) et internationale. L'Association se réclame du principe de laïcité et est ouverte à toute personne physique ou morale, à l'exclusion de celles qui professent une idéologie raciste.

Toute personne membre de l'Association s'engage à respecter les termes de cette charte et toute prise de position publique qui s'en écarte ne peut engager l'Association.

## 1.2 Le Comité Local AFPS de Gentilly

C'est à l'initiative de quelques gentilléens sensibles à la cause palestinienne que fut créé le Comité de Gentilly.

Le Comité Local de Gentilly est une association loi 1901, déclarée le 29 janvier 2003 à la sous-préfecture de l'Haÿ-les-Roses. Il regroupe une cinquantaine de sympathisants.

Son action se développe sur plusieurs plans

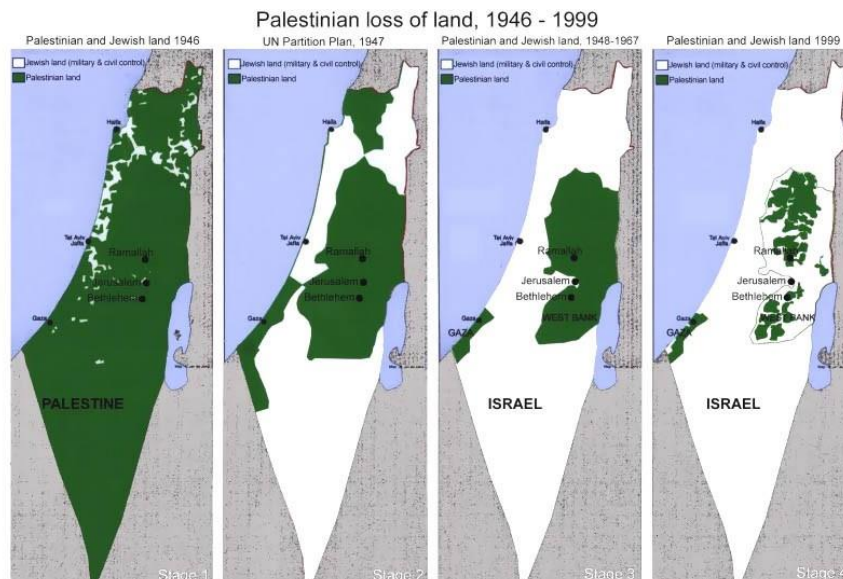
- **Information et action politique.** Chaque année est organisée une journée appelée « 8 heures pour la Palestine » qui propose rencontres, débats, projections de films, expositions à thèmes. 150 à 200 personnes assistent à chacune de ces journées
- **Vie locale.** Le comité participe à plusieurs manifestations municipales : Fête de Gentilly, Foire au Troc, vente de produits palestiniens dans les quartiers, etc. Ces participations sont destinées à sensibiliser la population au problème palestinien. Les stands thématiques tenus lors de ces initiatives nous permettent de tenir informés les gentilléens et également de récolter les fonds nécessaires au financement de nos actions.
- **Parrainage.** Depuis 2003 le Comité parraine Sleeman, un jeune enfant palestinien habitant un petit village près d'Hébron, âgé alors de 5 ans. Chaque année des membres du Comité, au

cours de voyage en Palestine, vont rendre visite à Sleeman dans sa famille. Notre aide financière parvient à la famille par le biais d'une Association mandatée.

## 2 LA PALESTINE EN GENERAL - AL-KHADER EN PARTICULIER

Il n'est pas nécessaire de faire une longue étude historique du conflit israélo-palestinien, pour prendre conscience des conditions de vie de la population en général, des enfants en particulier. Le joug imposé par l'état israélien est d'un tel poids moral et physique, que l'on s'émerveille de l'esprit de résistance qui anime la population après tant de souffrance.

Le bilan de dizaines d'années d'occupation de l'armée israélienne ce sont des milliers de morts de part et d'autre, la destruction systématique des infrastructures administratives, culturelles, économiques palestiniennes, l'implantation de colonies toujours plus nombreuses, le quadrillage du pays par les routes réservées à la circulation des colons reliant entre elles les colonies, séparant, par les clôtures qui les « protègent », les paysans palestiniens de leurs champs. C'est la multiplication à l'infini de check-points, de couvre-feux de durée aléatoire, d'humiliations individuelles et collectives, de destructions de milliers de maisons, d'actions coups de poing de l'armée aussi soudaines qu'injustifiées, d'emprisonnement sans procès.... La liste peut être allongée à loisir.



Cet état de guerre marque à jamais des générations de palestiniens qui n'ont à ce jour connu autre chose que l'occupation de leur pays.

Pour les populations de Cisjordanie vivant près de la « ligne verte », la construction du Mur ne fait qu'empirer les conditions de vie au quotidien. Le tracé du Mur démontre que sa fonction « sécuritaire » est là pour masquer la volonté d'annexer les terres cultivables, les nappes phréatiques et créer des conditions de vie insupportables pour la population palestinienne urbaine et rurale.

Les conséquences sont catastrophiques pour les villages limitrophes au mur, comme Al-Khader.

## 3 LA VILLE DE AL-KHADER

Al-Khader – *saint Georges* en français – 3 km à l'ouest de Bethlehem, 12 000 habitants est riche d'une longue histoire. Situé sur la route des caravanes Damas – Jérusalem – Gaza, Al-Khader garde de beaux vestiges de l'époque ottomane : porte d'enceinte fortifiée, église, bassins de retenue d'eau, puits, etc.

60% de la population vivait de l'agriculture, principalement la vigne, pour la production d'un vin localement réputé. Jérusalem, le marché où le vin était vendu, est aujourd'hui inaccessible. Ramallah, devenu marché de substitution est à son tour inaccessible. Le gel économique par les barrages, check-point, etc., très « efficace », affame la communauté qui était auparavant auto suffisante.

De 2200 hectares, principalement plantées en vigne, la surface libre d'accès est réduite aujourd'hui à 200 hectares, après les confiscations successives faites au profits de nouvelles colonies implantées près de Al-Khader, très à l'intérieur de la « Ligne Verte »

La ville de Al-Khader est asphyxiée par l'occupation israélienne. Le Mur, maintenant construit, qui longe la bordure est de la ville, sépare les champs des habitations, empêchant physiquement les agriculteurs de travailler. Il en découle un taux de chômage catastrophique, supérieur à 70 % de la population active. Cette situation engendre un marasme économique mettant en péril tout un équilibre déjà rendu fragile par la situation générale de la Palestine. Le cercle vicieux est enclenché : la municipalité ne touche plus les impôts que ses administrés sans revenu ne peuvent payer, alors que les demandes d'aide sont de plus en plus nombreuses.

L'absurde n'est jamais loin : sans une action populaire, intelligente et rapide, le Mur aurait, dans son dessin fou, séparé le stade tout nouvellement construit de la ville.

Les 200 hectares restant sont occupés par :

- les habitations sur 120 hectares, avec en conséquence une impossibilité de construire de nouvelles habitations alors que la population ne cesse d'augmenter.
- la paroisse Saint Georges, terres louées à des agriculteurs (50 hectares),
- une association islamique, terrains loués à des agriculteurs (20 hectares)
- quelques propriétaires agriculteurs (10 hectares)

Il nous faut comprendre la contrainte que représente la présence constante de l'occupant, l'obligation de demander des autorisations pour tous les déplacements même les plus usuels : aller aux champs, se rendre aux villages voisins, visiter sa famille. Ces autorisations seront accordées ou refusées sans explications. Obtenir l'autorisation pour se rendre à Hébron, Bethlehem ou Jérusalem relève de l'exploit ; quant au temps de trajet il est sans aucune relation avec la distance à parcourir : les barrages seront ouverts ou non, coulants ou pointilleux, etc.

Ce stress constant engendre des troubles psychiques dont souffre toute la population. Cette situation a sur les enfants des effets désastreux, il suffit de regarder les dessins d'une classe de maternelle pour le comprendre.

## **Une seule visite en Palestine fait naître un impérieux besoin d'agir.**

### **4 LES PARTENAIRES LOCAUX**

#### **4.1 La Bethlehem Arab Society for Rehabilitation – B.A.S.R. -**



Dès notre premier voyage en Palestine le sort des enfants nous est apparu dramatique. Le parrainage de Sleeman, cité plus haut, a été la première concrétisation de notre volonté d'agir.

En 2003, par nos contacts avec les associations qui gèrent les parrainages, nous avons rencontré la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation- B A S R – une O N G palestinienne qui se bat pour rendre la dignité à l'homme, permettre à chacun d'exprimer ses richesses.

Issue d'une première structure créée en 1960, initialement pour les enfants handicapés, l'ONG s'est progressivement développée dans deux domaines :

- La prise en charge globale des personnes adultes ou enfants atteint d'un handicap physique, mental ou psychologique en les soignant mais aussi en les insérant dans la société palestinienne luttant contre le rejet et l'indifférence.
- La création de centres d'accueil d'enfants, handicapés ou non dans les villages ou les camps.

Le financement est assuré par des fonds venant notamment des pays de l'Union Européenne, la diaspora palestinienne et de nombreuses ONG ou associations de différents pays.

Nous rencontrons à, chacun de nos voyages le Docteur Edmond SCHEHADEH qui dirige la BASR et son équipe. Ils animent un hôpital moderne, clair, aéré, parfaitement équipé et décoré, nous restons impressionnés par le personnel, handicapé ou non, accueillant, ouvert.

L'hôpital du BASR est aujourd'hui un centre national de référence

Souhaitant soutenir les actions de la BASR, nous avons choisi de participer à l'équipement du Centre d'accueil d'enfants de Al-Khader. En 2004, une visite à la Municipalité de Al-khader nous a mis en contact avec le Centre. En 2005, et 2006 trois visites ont permis de préciser un premier projet, de participer à la réalisations de trois classes avec des financements pour partie des collectivités locales du Val de Marne (Conseil Général et ville de Gentilly).

La mission de 2008 mis en évidence de nouveau besoin mais en 2009 l'alimentation en eau potable devenant très aléatoire nous avons dû, dans l'urgence, financer la construction d'une cuve tampon.

La mission de novembre 2011, à laquelle participait une délégation de la municipalité, a pu constater une nouvelle fois la qualité du service rendu aux enfants de Al Khader et à la communauté mais aussi les difficultés économiques dans laquelle doit vivre le Centre.

#### 4.2 AL-KHADER CHARITABLE CHILDREN SOCIETY

Al-Khader Charitable Children Society coopère avec la BASR pour prendre en charge les enfants handicapés, soin et scolarité, leur permettre de se retrouver avec des enfants sans handicap, pour apporter soutien et aide aux familles et plus généralement aux habitants de la ville de Al-Khader.

Créé en 1986 dans des locaux loués, aidé par la BASR, soutenu par l'Autorité Palestinienne et la Municipalité de Al-Khader, le Centre a maintenant ses propres locaux qu'il continue d'aménager.



Le Centre accueille aujourd'hui 180 enfants de 6 à 12 ans, venant de la ville de Al-Khader, des villages et des camps de réfugiés voisins. Pour ce faire, le Centre développe plusieurs services :

- Une école pour les handicapés, en particulier handicapés mentaux, avec du personnel spécialisé.
  - Un jardin d'enfants, créé en 2001, avec l'aide du gouvernement italien et de la BASR, qui accueille tous les enfants, handicapés ou non.
  - Un lieu de soins en liaison étroite avec le BASR pour apporter les thérapies indispensables à leur traitement.
  - Une mini clinique.
- Un programme d'éducation à la santé à travers des visites dans les familles des enfants pour que le travail fait au centre soit suivi dans les familles, les villages et que l'enfant handicapé ne soit pas mis à l'écart. Tout cela se fait essentiellement avec les mamans.

Le Centre veut aller encore plus loin :

- Développer la structure scolaire spécialisée destinée aux enfants ayant des difficultés à intégrer une scolarité normale.

- Offrir la possibilité aux élèves du Centre et à l'ensemble de la communauté, particulièrement aux étudiants et universitaires une formation et un accès local aux nouvelles technologies de la communication.



*La mini clinique*

Les objectifs du Centre, outre l'aspect accueil et d'enseignement, sont de :

- Intégrer dans la société sans exclusion les enfants handicapés et plus généralement donner la joie et le sourire aux enfants.
- Prendre les enfants en charge pour qu'ils ne soient pas laissés à eux-mêmes.
- Éduquer l'ensemble de la communauté des adultes pour qu'ils se sentent responsables, qu'ils collaborent aux projets et se sentent partie prenante de ce centre qui doit devenir le leur. C'est pourquoi la grande salle, qui réunit tous les enfants pour des spectacles, est aussi ouverte à toute la communauté qui vient y fêter des mariages, y tenir des réunions, ...

Le Centre donne aussi du travail, d'une façon ou d'une autre, à 60 personnes de Al-Khader, ce qui est très important compte tenu du fort taux de chômage. Il assure une formation à l'ensemble de ses collaborateurs (une dizaine d'emplois directs).

L'objectif du Centre c'est aussi l'apprentissage de la démocratie dans une société qui voit ses droits les plus élémentaires bafoués au quotidien. Pour cela, il faut éduquer les enfants mais aussi les femmes pour qu'elles « ne tombent pas dans la main » des islamistes et s'investissent dans la conduite du Centre, de la Cité ...



## 5 PROJET

### 5.1 Objectifs généraux



*Les membres du conseil d'administration, la direction administrative et la délégation du Comité de Gentilly.*

Ce projet est dans la continuité des actions précédentes menée en coopération avec le Centre en 2006, 2007 et 2009

- Manifester notre solidarité avec les enfants et plus généralement les familles palestiniennes de Al-Khader par une action concrète.
- Poursuivre par la réalisation de ce projet le partenariat engagé avec la ville de Al-Khader
- Permettre aux enfants handicapés d'être soignés et intégrés à la société, évitant ainsi les phénomènes d'exclusion qui existent en Palestine aussi bien qu'en France, mais prennent une ampleur plus grande en Palestine compte tenu de la situation déjà si difficile.
- Contribuer à l'aide psychologique à apporter aux enfants traumatisés par les conséquences de l'occupation. Les enfants sont sans cesse témoins de scènes qui perturbent leur développement, laissant des traumatismes profonds. La violence quotidienne, l'humiliation des adultes de référence, la destruction des maisons d'habitation, la séparation des familles, etc., modifient gravement le psychisme des enfants. Il est indispensable de soutenir les structures éducatives apportant un soutien approprié aux enfants en difficulté.

### 5.2 Objectifs spécifiques

- Compléter l'équipement de la citerne installée dans le cadre du projet 2009
- **Aménager la crèche dans un local existant plus grand, non occupé, ouvrant un accès direct aux visiteurs extérieurs.**
- **Installer le matériel informatique utilisable dans la petite salle et la classe dans l'ex-salle informatique.**

### 5.3 Description du projet

Le jardin d'enfants est un bâtiment en U. Au rez-de-chaussée, les salles nécessaires à l'activité du centre : salles de classe, ludothèque, services, mini clinique. L'intérieur du U est occupé par une cour couverte, l'aire de jeux. A l'étage quatre salles de classes destinées aux enfants en difficulté d'intégration lors de leur passage dans le cycle éducatif général.



Le projet révisé comprend les derniers raccordements de la citerne, les déplacements de la salle informatique dans ce qui est aujourd'hui la petite salle de classe et de la salle de classe dans l'ex-salle informatique, la création de la crèche.

Nous reprenons ici les trois sections identifiées dans le projet original

### **Section 1. SANS CHANGEMENT**

Raccordements de la citerne à l'ensemble du réseau. La citerne creusée sous l'aire de jeux, avant la réhabilitation de celle-ci, doit en final alimenter l'ensemble des points d'eau du Centre

### **Section 2. REVISEE.**

Le problème à résoudre est double :

a) La salle informatique actuelle qui a vu le nombre de ses postes de travail diminué en raison de l'obsolescence des matériels est devenue trop grande pour le nombre de postes actifs



b) L'actuelle salle de classe est trop petite

La solution consiste à installer les postes informatiques dans la salle de classe et la classe dans l'ancienne salle informatique. La crèche sera installée dans le local vide en bordure de rue (des garages à voitures jamais utilisés). La crèche aura ainsi un accès direct pour les personnes extérieures au Centre.

Noter que les dépenses déjà réalisées dans le cadre du projet « salle informatique » sont en totalité utilisées pour la crèche

### **Section 3. REVISEE.**

Equipement de la crèche : ameublement, literie, revêtement de sol et équipement

*Au 1<sup>er</sup> étage des classes en cours d'aménagement et au rez-de-chaussée les garages non utilisés.*

## **6 FINANCEMENT DU PROJET**

### **6.1 Recettes**

Les Partenaires sollicités :

- Le Conseil Régional d'Ile de France à hauteur de 47 % de la valeur du projet
- Le Conseil Général du Val de Marne à hauteur de 23,5 % de la valeur du projet
- La Municipalité de Gentilly à hauteur de 14% de la valeur du projet

Le Comité Local AFPS de Gentilly

Le Comité participe au financement à hauteur de 15,5% de la valeur du projet par :

- les frais des missions du Comité en Palestine autofinancés par les membres du Comité participants aux voyages
- Les recettes de nos initiatives locales, dans le cadre du développement de la solidarité avec le peuple palestinien, nous permettent de collecter des fonds pour financer la réalisations de nos projets

Nos initiatives pour collecter des fonds-:

- Toute au long de l'année, ventes de produits palestiniens (huile d'olives, tisane, bijoux artisanaux, savons à l'huile d'olive) sur les marchés, dans les quartiers, à l'occasion des événements locaux.

- Participation à la « Fête de Gentilly », fête annuelle qui regroupe l'ensemble des associations de la ville. Nous tenons un stand ou nous proposons à la vente des produits de l'artisanat palestinien.
- Participation à la « Foire au troc ». Tous les objets vendus nous sont donnés par des sympathisants.
- Organisation des « 8 heures pour la Palestine ». Manifestation annuelle au cours de laquelle sont proposés aux sympathisants expositions, stands associatifs, films, débats et clôture de la journée par un repas convivial. La générosité des participants est sollicitée.

C'est la seule générosité des donateurs gentiléens et autres qui nous permet de subventionner les salaires du personnels du Centre. En effet les subventions des organismes d'État ne peuvent être qu'affectés à des réalisations d'investissements bien définies

## **8 SUIVI DU PROJET**

Au fur et à mesure de l'avancement du projet l'Al-Khader Charitable Children Society nous adresse tous documents (factures, photos, rapports) montrant l'état d'avancement des travaux.

Les membres du Comité, au cours des voyages programmés en Palestine, se rendent à Al-Khader pour constater de visu l'avancée des travaux et collecter les documents contractuels.

## **9 ÉVALUATION DU PROJET**

Les critères d'évaluation sont basés sur la mesure de l'évolution comportemental des enfants.

Le critère principal concerne l'évolution du relationnel des enfants entre-eux quel que soit leur état physique ou psychique.

Le « vivre ensemble », jouer, écouter une histoire, prendre les repas, etc., est très important. L'aire de jeux, entre autres, favorise le « jouer ensemble ». Nous y veillons.